

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE de ROCHESERVIÈRE

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA A LA MAIRIE,

LE JEUDI 13 JUIN 2024

à 20 h 30 à la Mairie

ORDRE du JOUR

AFFAIRES GÉNÉRALES

 Signature d'une convention de maîtrise foncière avec l'EPF de Vendée pour une friche industrielle

FINANCES

- 2. Restauration des cloches de l'Eglise : Demande de subvention au Département **VOIRIE/RÉSEAUX**
 - 3. Convention financière et technique avec le SYDEV : ZAC de la Caillonnière Tranche 6
 - 4. Travaux rue des ajoncs et de la cité des bruyères : attribution de marchés publics
 - 5. Programme de voirie 2024 : attribution de marchés publics

ENVIRONNEMENT

6. Restauration des anciennes lagunes : attribution de marchés publics

RESSOURCES HUMAINES

- 7. Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet
- 8. Création d'un poste saisonnier pour le service technique
- 9. Création de postes pour le service pause méridienne

INFORMATIONS DIVERSES

Décisions du Maire